



Procès-verbal de la deuxième séance du Conseil Municipal des Enfants

du 3 mars 2012

Service Éducation/Citoyenneté

Le 13 mars 2012

Présents : Romane Sellin, Clémentine Herledant, Eva Rose Guillou, Alexandre Poupon, Arthur Quelven, Juliette Boylos-François, Melinda David, Damien Battais, Enora Fedieu, Enzo Henaff, Mewen Stephan, Killyan Flatres, Maële Terrec, Enzo Daniel, Mathis Le Bolch, Juliette Le Corre, Ewen Jegouzo, Ewen Liban, Enora Lucas, Adèle Brulard, Brooks Hudson, Titouan Cury, Théo Le Breton, Léna Madjanski, Quentin Bauduin, Maela Le Roux, Louise Sicallac, Juliette Paris, Camille Gillot, Benjamin Kraïsnik, Nicolas Le Gouic.

Excusées : Alizée Cavros, Maëlys Allannot.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux jeunes élus, aux élus adultes et aux parents, puis déclare le Conseil Municipal des Enfants ouvert. Après avoir désigné le secrétaire de séance, procédé à l'appel des élus, il demande à l'assemblée de procéder à la validation du procès verbal de la première séance du CME du 26 novembre 2011.

Le procès verbal est adopté (30 voix pour, 1 abstention)

Monsieur le Maire fait part de son plaisir de se retrouver devant les conseillers enfants. Il estime que la démocratie a fait son chemin depuis novembre dernier, le jargon municipal n'a plus de secret pour eux, il salue par ailleurs Bruno Martin pour son travail. Les enfants sont les représentants d'une strate de la population, ils se sont réunis avec engouement, certains d'entre eux ont rencontré les parrains/marraines. Cette séance sert à découvrir les projets qui ont été élaborés lors des commissions.

Eric Mallejacq remercie les enfants d'être présents. Le premier conseil était une séance de découverte, ce deuxième est un conseil de travail. Il a été agréablement surpris par le travail fourni lors des commissions, par la réflexion et par les idées qui ont abouti à des projets. C'est important de connaître les besoins des enfants. Enfin, il ressent la confiance que les enfants prennent au fil du temps. Pour chaque commission, les projets vont donc être présentés à l'ensemble des jeunes élus, ils vont s'exprimer, ils pourront échanger avec les élus adultes et enfin voter. Ils sont représentants des autres enfants, ils ont leur confiance.

A) Projets de la commission "Solidarité"

1) Aide aux "démunis"

Adèle présente le projet qui est d'aider les associations caritatives dont les "restaurants du cœur" dans leur quête de dons. L'action sera de distribuer des flyers en amont des collectes du mois de mars prochain. Le budget prévisionnel est de 564,61 euros pour 3000 dépliant. Les partenaires seront le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le tissu associatif caritatif (restaurants du cœur, croix rouge, secours populaire, secours catholique, banque alimentaire,...)

La commission a rencontré Monsieur Monfort, le Président des "restaurants du cœur" et Florence Claudic, la directrice du foyer logement, structure qu'ils vont visiter lors de la prochaine commission.

Théo se demande ce qu'il faut faire pour les aider.

Adèle répond qu'ils vont produire, en vue d'une prochaine collecte, des prospectus établissant une liste des produits dont les démunis ont besoin. Ces prospectus seront distribués dans les écoles et dans les points de collectes à destination des donateurs.

Nicole Le Thellec, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, propose aux enfants de rencontrer la directrice du CCAS, Nancy Clark. Cette structure est en partenariat avec le tissu associatif caritatif, elle organise une collecte alimentaire avec la banque alimentaire au mois de novembre. Avec cette rencontre, ils pourront avoir une vision globale des différentes collectes organisées à Concarneau.

Bruno Martin précise que les restaurants du cœur ont besoin de l'aide de la population pour orienter les dons. Souvent les gens donnent des produits alimentaires de premières nécessités et pas forcément des produits d'hygiène, des paquets de couches,... Les donateurs n'y pensent pas forcément.

Le projet est adopté (24 pour et 7 abstentions)

2) Aide à la "scolarité"

Léna propose aux élus ce projet de permettre aux enfants d'aller à l'école pour ceux qui seraient déscolarisés. Le partenaire externe serait l'Éducation Nationale.

Bruno Martin explique que c'est un projet délicat, il est pour l'instant au point mort, mais il a été conservé pour le présenter aux élus. C'est un sujet vaste. Il fera plus l'objet d'un vœux.

Léna se demande si le projet ne concernerait pas plutôt les enfants des villes jumelées. Les enfants concernés seraient les enfants qui restent chez eux à faire du travail manuel.

Damien se demande comment vont être contactés les enfants déscolarisés.

Nicole Le Thellec se demande, derrière ce projet, quelles sont les questions que les enfants se posent et si les adultes ne pourraient pas leur donner des réponses. Dans ce cas, un professionnel de l'Éducation Nationale pourraient venir leur donner des informations pour qu'ensuite ils poursuivent leur travail.

Juliette pense que cela serait une bonne idée.

Le projet est adopté (13 pour, 1 contre et 17 absentions)

Michèle Depoid tient à expliquer que l'abstention est un vote différent du pour ou du contre. C'est une façon de dire qu'on ne sait pas. Mais ce vote n'est pas prioritaire, si l'abstention est supérieure au pour ou au contre, ce n'est pas celle-ci qui gagne, c'est le pour par rapport au contre qui importe.

3) Pour et avec les personnes âgées

Romane intervient sur le dernier projet de cette commission "solidarité", qui est de s'intéresser aux personnes âgées. Il s'agirait de proposer des visites, des animations, des rencontres entre enfants et personnes âgées de Concarneau. Ils ont rencontré pour cela la directrice du Foyer Logement. A l'issue de cette rencontre, les jeunes élus rencontreront les résidents du Foyer Logement, il y aura un déjeuner et un temps d'échange avec les personnes âgées. Le Foyer Logement se trouve au Square des Filets-Bleus à côté des jeux.

Le projet est adopté (28 pour et 3 contre)

Alexandre a voté contre car il pense que les personnes âgées risquent d'être dérangées par leurs venues.

Les membres de la commission ne vont pas faire cette action sans leur accord. C'est pour cela que le mercredi 7 mars, ils vont les rencontrer pour leur en parler.

B) Projets de la commission "Actions Écologiques"

1) "SOS nature"

Camille Gillot décrit le projet qui est d'organiser le nettoyage d'un site pollué de la Ville. Suite à l'intervention de Patrick Barberousse et de Lionel Lucas de l'association ANSEL (Association de nettoyage au service de l'environnement et du littoral), la commission a eu l'idée de profiter de la transat AG2R-la Mondiale (course de bateau entre Concarneau et Saint Barthélemy), pour mobiliser un large public concarnois sur cette action. Les partenaires seront le service développement durable, le service communication, le service événementiel, l'association ANSEL et Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA).

Camille précise que le site sera la plage des Sables-Blancs. Le dimanche 15 avril 2012 de 10h à 13h15, le site sera nettoyé par les enfants et accompagnés des parents et de l'association ANSEL.

Léna s'interroge de la communication de l'action au public.

Juliette répond que la Ville de Concarneau fera des prospectus d'information sur les activités pendant les vacances scolaires. La transat sera un bon moyen de faire connaître cette action.

Le projet est adopté (22 pour, 1 contre et 8 abstentions)

2) Concarneau, ville moins "énergivore"

Juliette Paris indique que le but de ce projet est d'aider au développement dans la cité d'énergies moins "énergivores" (moins gourmandes en énergie) pour l'éclairage public urbain. Les partenaires internes

pourraient être les services techniques et le service développement durable et les partenaires extérieurs le Syndicat Départemental de L'Énergie du Finistère (SDEF) et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Pour être moins énergivore, Camille explique qu'ils ont pensé, sur le modèle du Japon de faire produire de l'électricité à partir de la marche des piétons. Mais pour l'instant, au quotidien, Juliette Paris dit de ne pas allumer la lumière quand il fait jour.

Xavier Calvarin explique que la Ville a déjà fait beaucoup de travaux, notamment dans les écoles avec des détecteurs de présence et sur le réseau l'éclairage public au niveau des armoires électriques pour diminuer la consommation. Il conseille les enfants de contacter l'ADEME, ils sont très ouverts, ils transmettent des flyers dans le cadre d'opération de sensibilisation pour expliquer les principes d'économie d'énergie à l'échelle des ménages ou des transports. L'ADEME est là pour ça, ils peuvent même se déplacer dans les écoles.

Le projet est adopté (21 pour, 3 contre, 7 absentions)

3) Eco d'eau à Concarneau

Juliette présente ce projet à savoir de développer des idées, des techniques pour économiser l'eau sur la Ville, via les écoles et les foyers. Les partenaires en interne pourront être le service développement durable et le service des eaux et en externe le Réseau d'Éducation à l'Environnement Breton (REEB).

Il n'y a pas encore d'idée à présenter sur ce projet, les membres de la commission ont simplement rencontré Patrick Barberousse du service développement durable.

Bruno Martin précise que ce projet est à travailler et pourrait mener à des actions à plus long terme. Il sera possible pour les membres de la commission de visiter la station d'épuration du Brunec ou la station de Kerambreton pour les eaux usées.

Le projet est adopté (22 pour, 9 absentions)

C) Projets de la commission "Cadre de vie, Sécurité"

1) Sécurité près des écoles

Titouan présente la démarche concernant ce projet. Ils ont pris connaissance des initiatives prises par la Ville pour améliorer la sécurité aux abords des écoles concarnoises. Ils ont rencontré Yann Allot, conseiller municipal délégué à la sécurité et François Guillou, responsable du service citoyenneté. A partir de là ils se sont orientés vers le lancement d'une opération de sensibilisation des usagers avec des dépliants.

Mewen demande où seront distribués les dépliants.

Titouan précise que ces dépliants seront déposés sur les voitures aux abords des écoles le matin et le soir sur les voitures mal garées, qui roulent vite,...

Léna explique que beaucoup de parents utilisent les déposes minutes et certains déposent sur les passages piétons, elle aimerait savoir si les membres de la commission ont réfléchi à cela.

Théo dit qu'il y ont réfléchi, il a le même cas à l'école du Rouz.

Mewen estime que c'est aussi aux enfants de sensibiliser leurs parents.

Concernant le contenu des dépliants, il y aura un atelier écriture avec des avertissements (ex : "ne pas se garer ici").

Léna insiste sur le fait qu'il faudrait dans ces ateliers préciser dans les dépliants que les élus du CME s'intéressent à ce sujet, cela sensibiliserait plus les parents.

Damien demande quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la sécurité.

Titouan répond qu'il est possible d'en rajouter en mettant des radars pédagogiques, des ralentisseurs, des passages piétons et en faisant des actions de sensibilisation.

Xavier Calvarin recommande au CME de contacter les présidents des conseils de quartier qui réfléchissent aussi à ce sujet de sécurité près des écoles.

Madame Le Meur indique qu'il faut sensibiliser les autres enfants dans leurs écoles, que chaque jeune élu discute avec les autres élèves, pour qu'ils sensibilisent à leur tour leurs parents.

Le projet est adopté (23 pour, 4 contre, 4 abstentions)

2) Une infirmerie à l'école

Titouan intervient au nom de la commission qui souhaite installer une infirmerie par école.

Bruno Martin et Camille Yhuel leur ont déjà fait comprendre que ce projet ne relevait pas de la compétence de la commune, mais de l'Éducation Nationale.

Enora estime que dans son école, il n'y a pas de place suffisante pour accueillir une infirmière. De plus, les maîtres peuvent soigner.

Damien croit qu'il va être difficile de trouver des infirmières, elles sont déjà beaucoup occupées à l'hôpital avec les patients.

Enzo pense qu'une infirmière dans chaque école n'a pas d'utilité car il n'y a pas beaucoup de blessés à l'école.

Mewen dit que ça dépend des blessures, si elles sont pas graves le maître peut les soigner. A l'inverse, les pompiers interviendront.

Le projet est rejeté (19 contre, 10 pour et 2 abstentions)

Nicole Ziegler pense tout de même que cela révèle une crainte des enfants et qu'il faut les rassurer : la sécurité est bien assurée.

3) Des menus par nos soins

Théo présente le projet. L'idée est de donner une place aux enfants dans la définition des menus de la cantine. Il ne s'agit pas d'avoir le dernier mot sur la composition des repas mais d'être consulté pour donner son avis. Il faut donner la parole aux enfants sur leurs repas.

Pendant un mois par exemple, une école pourrait donner son avis sur les menus.

Mewen explique que dans son école, il y a un musulman, il ne mange pas de porc, il a donc un repas de substitution mais n'étant pas forcément bon, ses parents ne le mette plus à la cantine. Pour des enfants musulmans ou même végétariens, ils leur faudrait des menus à part. Ils pourraient donner leur avis.

Juliette propose d'installer un self comme au collège.

Théo précise le projet en indiquant qu'une diététicienne regardera les menus proposés par les enfants et fera le tri.

Léna se demande si il y a une commission adulte qui prépare les menus et si oui que des enfants y participent.

Bruno Martin explique que l'idée est d'intervenir en amont de cette commission avec les chefs de restauration, le groupe ferait des propositions et le chef en tiendrait compte après filtrage de la diététicienne.

Eric Mallejacq indique qu'il n'est pas question de faire la même chose à chaque fois, les propositions seront contrôlées par la diététicienne. Les équipes de la cuisine centrale font déjà un effort pour varier les menus et pour que ce soit bon. Mais il serait intéressant que les enfants viennent voir comment se préparent les repas à la cuisine centrale.

Le projet est adopté (27 pour, 1 contre et 3 abstentions)

D) Projets de la commission "Loisirs, Sports, Culture"

1) "A la une"

Damien expose le projet de création d'un petit journal pour enfant ou l'introduction d'une page dans le magazine SILLAGE pour les enfants du CME afin de communiquer sur les initiatives ou animations à destination des jeunes. Les services associés seront les services communication et informatique. L'idée était de créer un journal pour les 6-12 ans avec des jeux, des blagues, des actus spécialement sur la Ville

de Concarneau. Les enfants du CME décideront du contenu. Actuellement, le projet est bien avancé et il se dirige vers une page d'information dans SILLAGE à destination des jeunes concarnois.

Damien répond que cette page sortira en même temps que SILLAGE, c'est à dire 3 fois par an et il sera gratuit.

Le projet est adopté (23 pour, 3 contre et 5 abstentions)

2) "Un trésor en Ville Close"

Eva-Rose propose au CME d'organiser pour les 9-12 ans une grande chasse au trésor en Ville-Close en apportant une petite touche sur l'histoire locale. L'objectif est à la fois de proposer une animation tout en découvrant une partie de l'histoire concarnoise. Ils ont rencontré Sophie Le Comte qui a présenté le service Patrimoine et a proposé de travailler avec les guides conférenciers. Cette chasse aurait lieu pendant l'été pour permettre aux enfants en vacances et venant d'ailleurs d'y participer.

Enora se demande comment informer les gens de cette chasse au trésor.

Eva-Rose répond par la presse, le magazine SILLAGE, et par le service patrimoine (ils vont intégrer cette chasse au trésor dans leurs animations estivales en précisant que cette animation est mise en place par les élus du CME).

Théo se demande pourquoi ne pas faire cette chasse ne se fait pas au bois du Porzou.

Kyllian explique que l'idée était de faire découvrir le patrimoine de la Ville-Close à travers des énigmes à résoudre.

Il sera possible d'associer le centre de loisirs.

Bruno Martin dit que tous les jeunes concarnois ayant l'information pourront y participer.

Michèle Depoid ajoute que l'un des relais pourrait être l'office du Tourisme. Les enfants du CME pourront rencontrer les jeunes d'un autre pays en visite à Concarneau.

Le projet est adopté (29 pour et 2 abstentions)

3) Un accrobranche à Concarneau

Quentin présente le projet qui est d'étudier la faisabilité de l'installation d'un accrobranche sur la commune, pourquoi pas au bois du Porzou.

Enora craint que les usagers du bois ne pourront plus s'y promener.

Mewen répond qu'une seule partie sera utilisée, le reste sera réservé aux promeneurs.

Théo demande si cet accrobranche sera gratuit.

Mewen indique que cela reste à déterminer.

Damien lance l'idée d'une gratuité durant les vacances et de faire payer le mercredi et le week-end.

Romane demande quelle sera la tranche d'âge pour cet accrobranche.

Enzo et Louise disent que cela reste à déterminer mais que l'âge minimum devra être de 6 ans.

Clémentine avance la possibilité d'utiliser d'autres sites comme par exemple le bois de Kerandon.

Michèle Depoid explique que le projet a déjà été étudié, des partenaires sont venus, mais qu'aucune suite positive n'a été donnée. Il n'est pas possible de réaliser un accrobranche dans le bois du Porzou. Le dossier est intéressant, le projet n'est pas abandonné mais le site l'est. La Ville s'y intéresse toujours.

Le projet est adopté (13 pour, 11 contre et 7 abstentions)

Laëtitia Le Port, adjointe à la citoyenneté, félicite les jeunes élus pour leur projet. Elle trouve que les concarnois ont beaucoup de chances et doivent être fiers d'avoir des conseillers aussi sérieux qu'eux. Elle donne rendez-vous aux prochaines commissions et au prochain conseil.

Ce dernier aura lieu le **samedi 23 juin 2012** de 10h à 12h dans la salle du Conseil Municipal.